



# CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE,  
DES STATISTIQUES ET DES MARCHÉS

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.  
GÉNÉRALE

CEM-CFI(LIII)/1 Rev.1  
21 novembre 2019

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-TROISIÈME SESSION  
Du 2 au 7 décembre 2019  
Lomé (Togo)

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'Ordre du jour et organisation des travaux
3. Admission d'observateurs
4. Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché pour 2019
5. Rapport du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet
6. Nouveaux projets et avant-projets
7. Examen des projets et avant-projets en cours
8. Rapport sur les projets et avant-projets achevés
9. Évaluation a posteriori
10. Travaux de politique
11. Programme de travail biennal des Comités pour 2020-2021
12. Élection des présidents et vice-présidents pour 2020
13. Dates et lieux des cinquante-quatrième et cinquante-cinquième sessions des Comités
14. Autres
15. Recommandations au Conseil international des bois tropicaux
16. Rapport de la session

## **ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

### **Point 1 - Ouverture de la session**

La cinquante-troisième session des Comités sera conduite conjointement et coprésidée par M. Bruno Mfou'ou Mfou'ou (Cameroun), président du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés (CEM) et M. Mohd Kheiruddin Mohd Rani (Malaisie), président du Comité de l'industrie forestière (CFI).

### **Point 2 - Adoption de l'Ordre du jour et organisation des travaux**

[Document CEM-CFI(LIII)/1 Rev.1]

Les Comités pourront examiner l'Ordre du jour provisoire et adopter leur Ordre du jour pour la session. En ce qui concerne l'organisation des travaux, il est à noter que le programme des réunions de travail des Comités sera déterminé au terme des consultations d'usage. Les Comités pourront également constituer le(s) habituels groupe(s) de travail informel(s) à composition non limitée pour les assister dans leur examen de questions particulières inscrites à l'Ordre du jour. Les points 4, 5, 6 et 9(A) de l'Ordre du jour seront abordés dans le cadre de la séance commune des Comités.

### **Point 3 - Admission d'observateurs**

Les Comités pourront admettre les observateurs qui auront été agréés par le Conseil pour assister à la session en tant que tels.

### **Point 4 - Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché pour 2019**

Ce point sera abordé en séance commune des Comités, dans le cadre de la nouvelle proposition d'organiser durant la session une *Journée du commerce et des marchés* (l'ordre du jour de cette *Journée du commerce et des marchés* qui est proposée sera diffusé préalablement à la session). Le thème de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché pour 2019 proposé par le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) est le suivant: «*La transformation à valeur ajoutée en Afrique: Ses opportunités et défis*». Une note d'information détaillant le programme et donnant les noms des intervenants à cette Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché pour 2019 sera diffusée préalablement à la session.

### **Point 5 - Rapport du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet**

[Document ITTC/EP-54]

En application des dispositions de l'annexe B à la Décision 4(XXV) du CIBT, les observations d'ordre général figurant dans le rapport produit par le Panel d'experts seront examinées à ce point de l'ordre du jour dans le cadre d'une séance commune des Comités. Le rapport du cinquante-quatrième Panel d'experts, comportant ses observations d'ordre général, figure au document ITTC/EP-54.

### **Point 6 - Nouveaux projets et avant-projets**

[Document ITTC/EP-54]

Les Comités sont invités à prendre connaissance des projets suivants, qui ont été approuvés aux termes de la procédure électronique, assortie d'un délai, de non-objection à leur classement et diffusés aux pays membres en application de la Décision 6(XLIII) du CIBT, suite aux recommandations du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet, lesquelles avaient été émises lors de sa cinquante-troisième réunion tenue à Yokohama (Japon) du 9 au 13 juillet 2018, et réunies sous la cote de document ITTC/EP-53. Une version révisée de la proposition incorporant les observations du Panel d'experts ayant été reçue après la procédure de non-objection en 2018, elle avait été approuvée dans le cadre de la procédure de non-objection du cycle 2019 aux fins d'être examinée par les donateurs à la présente session.

**Cinquante-troisième Panel d'experts**

Catégorie 1:

<b>Comité de l'économie, des statistiques et des marchés</b>		
NUMÉRO DE PROJET/D'AVANT-PROJET	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 879/18 Rev.1 (M)	Renforcement des capacités du système national d'information et de gestion des statistiques forestières	Bénin

Les Comités sont invités à prendre connaissance des projets suivants, qui ont été approuvés aux termes de la procédure électronique, assortie d'un délai, de non-objection à leur classement et diffusés aux pays membres en application de la Décision 6(XLIII) du CIBT, suite aux recommandations du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet, lesquelles ont été émises lors de sa cinquante-quatrième réunion tenue à Yokohama (Japon) du 24 au 28 juin 2019, et réunies sous la cote de document ITTC/EP-54. Toutes les propositions de projet de Catégorie 1 ont été approuvées dans le cadre de la procédure susmentionnée; les propositions de projet de Catégorie 4 ont été incluses afin d'informer les Comités qu'aucun membre n'a soulevé d'objection concernant le classement de ces projets et qu'elles ne sont en conséquence pas approuvées sauf décision contraire des Comités.

**Cinquante-quatrième Panel d'experts**

Catégorie 1:

<b>Comité de l'économie, des statistiques et des marchés</b>		
NUMÉRO DE PROJET/D'AVANT-PROJET	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 893/19 Rev.1 (M)	Promouvoir le développement de plantations de teck sur les terres agricoles en vue d'améliorer la qualité et la commercialisation du teck ainsi que les moyens d'existence des communautés locales situées dans la zone de transition forêt-savane, au Ghana	Ghana
PPD 193/19 Rev.1 (M)	Valorisation du développement socioéconomique et de la protection de l'environnement dans le cadre d'un programme global sur le bambou et le rotin dans les États membres de l'ASEAN	Philippines

<b>Comité de l'industrie forestière</b>		
NUMÉRO DE PROJET/D'AVANT-PROJET	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 900/19 Rev.1 (I)	Développement d'une filière du bambou tenant compte des besoins des femmes et ancrée dans les communautés en appui à la gestion et à la conservation des ressources en bambou dans la zone de bassin versant du lac Toba (LTCA), dans la province du Nord-Sumatra, en Indonésie	Indonésie

Catégorie 4:

<b>Comité de l'économie, des statistiques et des marchés</b>		
NUMÉRO DE PROJET/D'AVANT-PROJET	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 897/19 (M)	Élaboration d'un programme de services de gestion d'entreprise – Phase II	Guatemala

Grille de classement des propositions de projet

Catégorie 1: Le Panel a conclu que la proposition pouvait être recommandée au Comité moyennant l'intégration d'amendements.

Catégorie 4: Le Panel a conclu qu'il ne pouvait pas recommander la proposition au Comité, et il la soumet au Comité avec pour recommandation de ne pas approuver la proposition de projet.

**Point 7 - Examen des projets et avant-projets en cours**

[Document CEM-CFI(LIII)/2 Rev.1]

Poursuivant la rationalisation de ses travaux, et en accord avec les termes de la section VI de l'annexe A à la Décision 4(XXV) du CIBT, les Comités ont demandé que la communication des rapports et les débats de la session soient limités aux projets et avant-projets qui:

- rencontrent des problèmes de mise en œuvre;
- nécessitent un financement supplémentaire;
- nécessitent une prolongation de six mois ou plus à leur durée initialement prévue; ou
- dont le plan de travail et le budget appellent d'importantes modifications de caractère indispensable.

Les Comités pourront examiner le rapport préparé par le Secrétariat et porteur de la cote documentaire CEM-CFI(LIII)/2 Rev.1 sur l'état d'avancement ou la situation des projets, avant-projets et activités dont le Conseil a approuvé le financement et l'exécution. L'état d'exécution de certains projets, avant-projets et activités est susceptible d'avoir évolué entre le moment où le présent ordre du jour est distribué et celui de la rédaction du document CEM-CFI(LIII)/2 Rev.1, et la date de tenue de la session. Les projets et avant-projets qui sont conformes aux dispositions de la Décision 4(XXV) sont mis en relief en caractères gras dans le présent document ainsi que dans le document CEM-CFI(LIII)/2 Rev.1. Le rapport traite des projets et avant-projets suivants:

**(A) Projets en cours d'exécution**

**Comité de l'économie, des statistiques et des marchés**

1. **PD 599/11 Rev.1 (M) Développement et mise à l'essai d'un système national de suivi des stocks forestiers (FSMS) avec capacités de gouvernance améliorées à tous les niveaux de l'administration forestière (Philippines)**
2. PD 732/14 Rev.2 (M) Amélioration de la gouvernance forestière au Mozambique
3. PD 751/14 Rev.3 (M) Gestion durable des forêts du bassin du Chimbo en Équateur: conservation des ressources forestières et des systèmes agro-forestiers comme mécanisme de renforcement de l'inclusion économique des foyers ruraux, en particulier les femmes, établis dans ce secteur

**Comité de l'industrie forestière**

1. PD 737/14 Rev.2 (I) Développement des capacités en matière de bioénergie dérivée du bois par l'amélioration des conditions habilitantes et l'exploitation rentable des terres forestières dégradées menée en association avec les populations riveraines dans la province indonésienne du Nord-Sumatra
2. PD 770/15 Rev.1 (I) Promotion et gestion durable des essences moins exploitées dans les forêts humides des départements honduriens d'Atlantida, Colon et Nord-Olancho
3. PD 815/16 Rev.2 (I) Accroissement de l'efficacité des plantations d'acacia et de l'industrie de transformation du bois au Viet Nam

**(B) Projets en attente de financement**

**Les projets marqués d'un astérisque \* (approuvés, mais non financés dans les 20 mois suivants) seront frappés de caducité d'ici la session suivante en 2020.**

**Comité de l'économie, des statistiques et des marchés**

1. PD 796/15 Rev.2 (M) \* Mise en place d'un système de collecte, stockage, traitement, analyse et dissémination des statistiques forestières et fauniques au Cameroun
2. PD 819/16 Rev.3 (M) Étude du marché des produits forestiers au Pérou
3. PD 832/16 Rev.2 (M) \* Mise en œuvre de mécanismes d'amélioration de la traçabilité dans la filière forêt-bois au Guatemala
4. PD 844/17 Rev.2 (M) \* Promotion de la plantation des essences localement menacées Timoho (*Kleinhovia Hospita* L.), Mentaok (*Wrightia Pubescens* R.Br.) et Terbelo Puso (*Hymenodictyon Orixense* (Roxb.) Mabb.) en vue d'améliorer leur utilisation durable, ainsi que les moyens d'existence et la culture des populations locales (Indonésie)
5. PD 845/17 Rev.2 (M) Amélioration de la capacité des communautés forestières en matière de projets relevant de la gouvernance et du suivi des forêts ainsi que du développement des collectivités dans le district forestier de Mankraso au Ghana
6. PD 879/18 Rev.1 (M) Renforcement du système national d'information et de gestion des statistiques forestières (Bénin)
7. PD 893/19 Rev.1 (M) Promouvoir le développement de plantations de teck sur les terres agricoles en vue d'améliorer la qualité et la commercialisation du teck ainsi que les moyens d'existence des communautés locales situées dans la zone de transition forêt-savane, au Ghana
8. PPD 193/19 Rev.1 (M) Valorisation du développement socioéconomique et de la protection de l'environnement dans le cadre d'un programme global sur le bambou et le rotin dans les États membres de l'ASEAN (Philippines)

**Comité de l'industrie forestière**

1. PD 841/17 Rev.2 (I) \* Mise en place de partenariats entre les acteurs impliqués dans la chaîne de valeur de l'acacia et de l'eucalyptus au Viet Nam
2. PD 870/18 Rev.1 (I) \* Développement d'un système efficace d'utilisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans le cadre de la mobilisation des Unités forestières d'aménagement pour améliorer les moyens d'existence des collectivités dans le Nusa Tenggara
3. PD 900/19 Rev.1 (I) Développement d'une filière du bambou tenant compte des besoins des femmes et ancrée dans les communautés en appui à la gestion et à la conservation des ressources en bambou dans la zone de bassin versant du lac Toba (LTCA), dans la province du Sumatra du Nord, en Indonésie

**Point 8 - Rapport sur les projets et avant-projets achevés**

[Document CEM-CFI(LIII)/3]

Les Comités pourront examiner le rapport rédigé par le Secrétariat, figurant sous la cote CEM-CFI(LIII)/3, relatif aux projets suivants qui pourront être déclarés achevés:

### **Comité de l'industrie forestière**

1. PD 692/13 Rev.1 (M) Mise en œuvre opérationnelle du système national d'information pour la gestion durable des ressources forestières (Côte d'Ivoire)

### **Comité de l'industrie forestière**

Aucun.

## **Point 9 - Évaluation a posteriori**

### **(A) Rapports d'évaluation a posteriori**

Il est rappelé aux Comités qu'aucun projet n'avait été sélectionné pour évaluation a posteriori lors de leur cinquante-deuxième session.

### **(B) Sélection de projets pour évaluation a posteriori**

Aux termes de la Décision 3(XXVIII) du CIBT «Évaluation des projets a posteriori», les Comités sont priés de considérer comme candidats à l'évaluation a posteriori tout projet individuel ou groupe(s) de projets achevés répondant aux critères contenus à l'annexe 1 de ladite Décision. Il est d'usage que les Comités envisagent une évaluation a posteriori lors de la session durant laquelle les projets sont déclarés achevés. Les Comités pourront par conséquent examiner et retenir les projets qui seront déclarés achevés à la présente session au titre du point 8 du présent Ordre du jour, qui satisfont aux critères de la Décision 3(XXVIII) du CIBT, et dont le solde des budgets approuvés permette de conduire une évaluation a posteriori [on notera que la totalité des sommes disponibles dans le fonds commun des évaluations a posteriori créé en application de la Décision 3(XXVIII) a été épuisée suite aux mesures prises pour remédier à la défaillance financière de l'OIBT en application des dispositions de la Décision 6(LII)]; le solde courant disponible pour le CEM s'élève à 199,87 \$EU et à 6 982 \$EU pour le CFI).

## **Point 10 - Travaux de politique**

Aux termes de la Décision 4(XXV) du CIBT, les consignes du CIBT aux Comités en matière de travaux de politique sont les suivantes:

- Restructurer les ordres du jour des Comités pour y inclure un point consacré aux travaux de politique.
- Utiliser l'actuel Plan d'action stratégique de l'OIBT, les aspects relevant des politiques dans les Programmes de travail biennaux de l'OIBT, les conclusions des projets achevés et les Décisions du Conseil comme base première à la détermination des points constituant les travaux de politique; et
- Décider, lors de chaque session de chacun des Comités, des questions qui seront débattues au titre du point de l'ordre du jour «Travaux de politique» lors de la session suivante, et convenir des modalités de préparation de ces délibérations au sein du Comité.

### **Comité de l'économie, des statistiques et des marchés**

Au cours de leur cinquante-deuxième session, les Comités ont décidé, à l'issue de débats, de poursuivre, dans le cadre de leur cinquante-troisième session les travaux de politique relevant du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés:

- Accès aux marchés;
- Certification des forêts et du bois;
- Rapport d'activité sur les bois propres; et
- Rapport d'activité sur le Mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM).

L'ensemble de ces points sera traité lors de la séance commune des Comités dans le cadre de la nouvelle *Journée du commerce et des marchés* qui a été proposée (dont l'ordre du jour sera diffusé préalablement à la session).

## **Comité de l'industrie forestière**

Au cours de leur cinquante-deuxième session, les Comités ont décidé après délibérations d'inclure les travaux de politique suivants à l'ordre du jour de leur cinquante-troisième session concernant le Comité de l'industrie forestière:

- Valoriser la conservation et la gestion durable des forêts de teck dans la sous-région du Grand Mékong.

### **Point 11 – Programme de travail biennal des Comités pour 2020-2021**

Prenant note de la préconisation du Groupe de travail spécial sur l'infrastructure de financement et les stratégies de levée de fonds de l'OIBT créé en application de la Décision 6(LIV), que soit approuvé un nouveau Plan d'action stratégique (PAS) lors de la cinquante-sixième session du Conseil en 2020, ainsi que du pilotage d'une démarche programmatique et d'un cycle de projets d'un genre nouveau qui est anticipé pour 2020, le Conseil pourra souhaiter évoquer et envisager la prorogation du PTB 2018-2019 pour une durée d'une (1) année jusqu'en 2020. Un nouveau PTB, qui sera en accord avec le nouveau PAS et prendra compte des résultats de la démarche programmatique et du cycle des projets nouveaux, sera examiné et adopté par le Conseil à sa cinquante-sixième session en 2020.

### **Point 12 - Élection des présidents et vice-présidents pour 2020**

L'élection des présidents et des vice-présidents pour 2020 sera, suivant la pratique établie, soumise aux consultations d'usage au sein du Conseil et des Comités.

### **Point 13 - Dates et lieux des cinquante-quatrième et cinquante-cinquième sessions des Comités**

Les dates et lieux des cinquante-quatrième et cinquante-cinquième sessions des Comités sont déterminés en fonction des dates et des lieux fixés par le Conseil pour ses cinquante-sixième et cinquante-septième sessions.

### **Point 14 - Autres**

Les Comités pourront examiner au titre de ce point toute autre question susceptible d'être soulevée.

### **Point 15 - Recommandations au Conseil international des bois tropicaux**

Les Comités pourront envisager de transmettre leurs recommandations au Conseil relatives aux projets, avant-projets, travaux de politique et tous autres sujets intéressant l'économie, les statistiques et les marchés ainsi que l'industrie forestière.

### **Point 16 - Rapport de la session**

Les Comités pourront examiner et adopter un rapport contenant leurs recommandations adressées au Conseil. Les Comités pourront prier les coprésidents de présenter ce rapport durant la cinquante-cinquième session du Conseil pour examen et adoption.